L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73 Rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 19 NOVEMBRE.

Le Procès du Maréchal Bazaine.

1er CONSEIL DE GUERRE, SIÉGEANT AU GRAND TRIANON.

Présidence de M. LE DUC D'AUMALE.

Audience du samedi 25 octobre.

Trianon, 1 heure 1½.

L'audience est reprise à midi 45 minutes.

On appelle les témoins.

Le colonel Gabrielli répond à l'appel de son nom.

On rappelle ensuite le témoin Mathieu entendu hier.

"D. Vous m'avez adressé par écrit un supplément à votre déposition d'hier. Il vaut mieux la faire d'une façon orale.

"Le témoin raconte que deux wagons chargés l'un de pétrole, l'autre de goudron étaient arrivés le 19 à Novéant avec un officier supérieur, qui venait pour incendier le pont. L'ordre définitif n'ayant pas été donné l'officier est reparti."

On rappelle le colonel Vasse Saint-Ouen.

"D. Je n'ai pas de déposition nouvelle à vous demander, mais quelques questions à vous faire. Le commandant Sens a cru se rappeler que le maréchal lui avait donné, le 16 au soir, l'ordre de faire prescrire par le général Soleille que les voitures de l'intendance qui portaient des blessés à Metz devaient revenir chargées de munitions. Aucun intendant n'a pu nous renseigner à cet égard. L'avez-vous su?

"R. Je ne l'ai su que ce matin.

"Cet ordre m'était inconnu. Je n'ai donc eu aucune part à sa rédaction ni à sa transmission.

"D. Je suis forcé d'insister, vu l'absence du général Soleille. Vous n'avez rien su non plus pour la situation des munitions et pour l'envoi des batteries de réserve?

"Non, monsieur le président.

"D. Présentez la pièce relative aux munitions à M. le colonel Vasse, avec l'assentiment du parquet et de la défense."

Le témoin, après avoir lu la pièce, déclare qu'il s'en rappelle les termes.

"D. Vous rappelez-vous avoir travaillé à rassembler ces renseignements?

"R. Cela n'a été donné que le 18 au matin. J'en ai eu connaissance."

"D. La date est du 17?

"R. Cela aura été rédigé sur les notes du général Soleille.

"D. Montrez au témoin les registres de correspondances de l'artillerie, et je demanderai si ces registres sont ceux qui sont particuliers au général.

"R. Je n'en connais que d'une sorte: ceux qui étaient à l'état-major."

Le témoin lit plusieurs lettres du registre relatif à cet incident.

Il affirme qu'il n'y avait point d'autres registres.

On appelle le commandant Sers, après que le colonel Vasse Saint-Ouen a pris place dans la salle d'audience.

"D. Le registre des correspondances de l'artillerie était tenu à l'état-major. Vous n'avez pas connaissance d'autre registre?

"R. Non, monsieur le président.

"Nous n'y trouvons pas trace de l'ordre dont vous parliez hier.

"R. Peut-être est-ce le trouble du moment qui m'a empêché de l'inscrire.

"Vous êtes sûr de ne faire aucune confusion.

"R. Oui, monsieur le président.

"D. Vous ne le confondez pas avec la lettre adressée au général Coffinières par le général Soleille?

"R. Non, monsieur le président, je suis sûr de ce que j'avance."

On montre au témoin la note qui a été présentée déjà au colonel Vasse.

Le témoin, après avoir lu. — "J'ai connaissance de cette note."

On rappelle le colonel Vasse pour lui montrer la lettre du général Soleille au général Coffinières.

Le témoin fait observer que cette lettre n'a jamais passé par l'état-major.

On rappelle le témoin Sers qui reconnaît la lettre pour être de son écriture.

Le témoin est sûr d'ailleurs qu'il n'y a pas de confusion dans son esprit. Il se retire.

On rappelle le général Jarras.

"D. M. le maréchal Bazaine aurait signé un ordre présenté par le général Soleille, et qui prescrivait aux voitures de blessés de revenir chargées de munitions?

"R. Je puis certifier que le soir du 16, au moment où le maréchal m'a fait appeler, un officier, le capitaine Fix, qui m'accompagnait, a fait signer une lettre au maréchal et l'a portée à Metz, au général Coffinières.

Trianon, 25 octobre, soir.

La seconde partie de la séance d'aujourd'hui a été remplie presque tout entière par des dépositions relatives aux événements du 18 août à la droite de l'armée.

Vous vous souvenez que l'accusation reproche vivement au maréchal Bazaine de n'avoir point fait appuyer par sa réserve, qui comprenait toute la garde,—moins les voltigeurs, détachés au 4e corps,—le corps du maréchal Canrobert, débordé, écrasé par l'ennemi.

De plus, l'accusation relève à la charge du maréchal le fait d'avoir signé l'ordre de retraite de l'armée sous le canon de Metz, avant que la journée fût finie, et ses résultats connus.

Sur ces deux points, nous avons eu déjà des dépositions du maréchal Canrobert, du général de Ladmirault, du général Bourbaki, etc. Aujourd'hui, les officiers qui sont venus déposer, étant tous aides de camp ou officiers d'ordonnance des chefs du corps intéressés ou du général en chef, leur témoignage est d'une importance extrême; et ce sont eux qui ont porté et connu, les premiers, les ordres donnés dans cette bataille.

Mais ce n'est pas tout, et à en croire plusieurs de ses officiers, le maréchal aurait, dans le cours de la journée, prononcé certaines paroles qui laisseraient croire que jamais il n'avait espéré vaincre, d'une part, et que, de l'autre, il aurait donné l'ordre à la garde de rentrer, alors que le 6e corps avait tant besoin de son appui.

Ce sont ces deux assertions de plusieurs témoins que nous allons suivre dans les affirmations et les démentis dont elles ont été l'objet.

Le colonel d'état-major Lewal, dont le rôle de témoin deviendra très grave dans le chapitre relatif aux communications du maréchal Bazaine avec le maréchal de Mac-Mahon, le colonel Lewal vient tout d'abord raconter les incidents divers de la grande reconnaissance qu'il a faite, le 18 août dans la journée, (de 11 heures à 2 heures) et dans laquelle ont été étudiées les positions que l'armée *devait prendre* en battant en retraite. Lorsqu'il revint à Plappeville, le témoin raconte que le maréchal venait de sortir pour se rendre au Saint-Quentin. Il l'y suivit et lui rendit compte de sa mission.

Puis rentré ensemble à Plappeville, des ordres y furent dictés et expédiés. C'est tout ce que le colonel Duwal peut dire sur ce point.

Le capitaine de cavalerie, Daniel de Bellegarde, qui lui succède, est l'officier que le maréchal Canrobert avait chargé, vers 11 heures et demie, d'aller demander des renforts au maréchal Bazaine. Le commandant en chef fit répondre, par son intermédiaire, au commandant du 6e corps, qu'il allait lui envoyer une division de la garde.

Cette division ne vint pas.

Le maréchal Canrobert, alors, vers deux heures, envoya un autre officier, M. de Chalux, capitaine d'artillerie, avec la double mission de réclamer les renforts attendus et de ramener des munitions de Plappeville à Saint Privat. Les munitions ont été ramenées, mais la réserve ne fut pas dirigée sur les points menacés.

Deux officiers enfin, l'un, M. le commandant de Beaumont, alors capitaine aux dragons de la garde et aide de camp du général Bourbaki; l'autre, M. de Mornay-Soult, capitaine aux chasseurs à cheval et officier d'ordonnance du maréchal Bazaine, viennent déposer simultanément sur les mêmes faits, et sont confrontés à ce sujet.

Le maréchal, rencontrant le commandant de Beaumont qui retournait auprès de son chef après avoir rempli une mission importante, lui dit:

"Puisque vous retournez auprès du général Bourbaki, dites-lui de prévenir le maréchal Canrobert qu'il va rentrer avec toute sa garde. Devant un tel ordre, et d'une telle importance, ajoute le témoin, je priai le maréchal de vouloir bien me le répéter, pour être sûr de l'avoir bien compris.

"Un de ses officiers me le répéta mot pour mot tel que je l'avais entendu, et le maréchal m'assura que je ne me trompais pas."

M. de Mornay Soult, qui était en ce moment auprès du maréchal, soutient, de son côté, que les choses ne se sont point passées ainsi. Le maréchal aurait dit, et lui, M. de Mornay-Soult, aurait répété: "Puisque vous retournez auprès du général Bourbaki, dites-lui qu'il se mette en communication avec le maréchal Canrobert; dites-lui qu'il *reste là*, et surtout qu'il ne s'engage pas à la légère."

Rentrer ou *rester*, le débat s'établit sur ces deux mots. Lequel a été prononcé?

Le maréchal, qui intervient, soutient avoir dit *rester*: le commandant de Beaumont, auquel la question est de nouveau posée, affirme qu'il a entendu et qu'on a dit *rentrer*.

Deux autres officiers, M. Hubert de La Calle et M. de Barabère de Saucy, confirment le dire du commandant de Beaumont. Comme ils retournaient auprès du général Bourbaki, le maréchal leur aurait dit: "La garde va *rentrer*."

Que croire au milieu de ces affirmations diverses?—Faut-il admettre la version de M. de Mornay Soult qui soutient que le bruit de l'artillerie et des voitures dont leur groupe était entouré a empêché M. de Beaumont de bien entendre ce que d'autres témoins, MM. de Saucy et de La Calle, ont entendu après lui?

Jamais mot prononcé ne fut plus important; de quel côté est la vérité? *Rester*, c'était le salut du 6e corps, et le maréchal Bazaine n'était plus responsable de sa défaite; *rentrer*, c'était sa ruine, et le maréchal Bazaine en assumait la responsabilité.

Je vous ai dit que le colonel Lewal avait déposé relativement à la ligne de retraite qu'étudiait le maréchal.

Deux autres officiers sont venus dans le cours de la séance, dont les dépositions se rattachent au même point.

M. Jung, capitaine d'état-major, rapporte un propos.

Le maréchal voyant faiblir un régiment, aurait dit: "Que faire avec de pareilles troupes!"

Un officier d'ordonnance du général de Ladmirault, M. de la Tour du Pin, aurait entendu le maréchal dire le soir:

"Nous devions nous en aller demain matin, nous nous en allons ce soir, voilà tout!"

Vous comprendrez qu'avec de tels témoignages portant sur de tels faits, la séance ait été des plus émouvantes. Le duc d'Aumale, dont la main était moins ferme depuis quelques jours, et la parole moins sûre, a retrouvé aujourd'hui tout son tact et toute son adresse.

La séance a été levée à cinq heures vingt minutes.

(A continuer.)

AU NEW CHEAP JOHN
(JOHN HANSEN)

On continue à manufacturer, en dépit de l'INCENDIE, des BOTTES ET SOULIERS

De première classe, pour la clientèle. Ces chaussures sont plus que précédemment meilleures et à un prix plus réduit au No 33, rue du Canal, à l'angle de la rue Peters, la porte après le magasin d'habillements de Cogan.

7 nov—1 m

131 RUE ROYALE, coin TOULOUSE 131.

Prêt sur gages.

A vendre à bas prix une quantité d'objets laissés pour compte, tels que: Montres, chaînes, diamants et bijouterie assortie, et objets divers.

26 oct.—1m CHAS. TESTART.

LIQUIDATION POSITIVE.
B. ABADIE,
Rue Ste. Anne, No. 6.

IMMENSE ASSORTIMENT DE BOTTES et SOULIERS,

Pour Hommes, Femmes et Enfants.

Ceci étant une liquidation réelle, j'engage les personnes qui pourraient en douter à venir juger par elles-mêmes. Tout le stock sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

B. ABADIE,
Rue Ste. Anne, No. 6,
8 nov—8f vis-à-vis la Place Jackson.

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES

24 oct—1m A bon marché!

THE CLEARING HOUSE.
LE RESTE

Des marchandises avariées par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal.

LINGE fin d'hiver,
LINGE, CHEMISES et CHAPEAUX de jeunes garçons,
Magnifiques CHAPEAUX castor et pilote,
PARDESSUS, TALMAS et PEA JACKETS,
CHAPEAUX des derniers genres,
CASQUETTES drap, soie et fourrure,
CHEMISES de toile et LINGE de peau,
MALLES en cuir et en zinc, VALISES.

Tous ces articles ont été légèrement avariés par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal, et se vendent à 50 pour cent au-dessous du prix coûtant, au magasin de

M. COGAN,
4 nov—1m Nos. 19 et 29 de la rue du Canal, entre la Douane et le fleuve.

TONNELLERIE.
Société de Protection des Maîtres Tonneliers.

Bureaux et magasins de vente, No 31, rue Peters, près Douane, Nlle-Orléans.

Le plus vaste stock de: Boucauts pour le sucre, - Barillets. Barils pour la mélasse, Perches pour cercles, toujours en main et délivrés sans frais de draynage, et aux plus bas prix du marché.

N. B.—Nous désirons entrer en relations d'affaires directes avec les négociants, les planteurs et les grocers.

B. J. BEKKERY, Directeur et vendeur. CHAS. R. SCHOPFER, Trésorier.
2nov—1m

F. BOUMARD,
167............Rue du Canal............167

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir sa manufacture de CORSETS, de MALAKOFFS et de TOURNURES à l'adresse ci-dessus. Il a en magasin un stock frais et varié d'articles concernant sa spécialité et il invite les dames à venir l'examiner

4 oct—1an

BROOK STEAM RICE MILL.
MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS.,
Propriétaires.

C'est le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux fermiers et aux expéditeurs. 23 sout—3m

CAFE DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.

Consommations à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et débit toute concurrence. 10 déc—1an

Vins, Liqueurs, Provision, &c.
LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille Levée et Bienville,
17 Juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.........RUE TCHOUPITOULAS.........61
NOUVELLE-ORLÉANS.
20 juin—1an 73

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73.......VIEILLE-LEVÉE.......73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez: QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée. CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille Levée, et VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fps

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

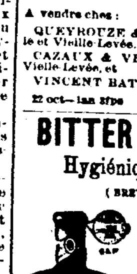

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays
19 fév—1a

E. DECHAMPS,
No. 96, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.
31janv.73—1an

The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS;
No 182 Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRYADES.
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.
L'intérêt alloué est de Six pour Cent.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

SPECTACLES, &c.
Théatre de l'Opéra.
L. PLACIDE CANONGE..........Directeur.

Jeudi, 20 novembre 1873.

Début de Mlle DENAIN, contralto.

LA FAVORITE,
Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

Les portes s'ouvriront à 6½ heures. Le spectacle commencera à 7 heures.

Samedi, 22—PREMIÈRE MATINÉE, à midi précis.

FROU-FROU,
Comédie en 5 actes. 19 nov—2f

Académie de Musique
Lundi, 17 Novembre 1873.

Engagement de la jeune comédienne anglaise, ELISE HOLT,

Pour une semaine seulement.

Elle jouera, ce soir, son grand rôle de DICK LE CHEVALIER.

16 nov—

L'Union Française.
Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

Les demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2 sept—4m—3fps

DENTISTES.
Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gas hilarant ou protoxide d'azote.

Grande amélioration de l'art du Dentiste. Un ratelier de DENTS et la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 1janv

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert de puis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement.

Prix modérés et travail consciencieux.
20 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS!

$20..........les Ratellers..........$ —Prix ordinaire $50—

LE DR. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratellers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratellers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 16fév—1an.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp. Succursale, au No 365 de la rue des Magasins; Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé. FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque. FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon. FOURNEAUX Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
14 nov—1an

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations sucrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui roulent pour d'autres personnes: elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un changement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba; beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.
W. B. BOWMAN, agent,
Au No 53 de la rue du Camp, Nlle-Orléans
8 oct - 3m.

SCIERIE OCEAN.

Notre nouveau et puissant MOULIN A SCIE étant, maintenant, en pleine opération, et ce moulin nous permettant d'exécuter très promptement et à des prix très réduits, les ordres qui nous sont confiés, nous serions heureux de voir nos clients et les personnes qui ont besoin de bois de charpente, venir examiner notre stock, lequel comprend presque toutes les variétés de bois connues dans le Sud, à savoir:

Cyprès,	Cèdre,	Douves pr bouc. (Cyprès)
Pin, jaune,	Erable,	Douves pr Bar. (Cyprès)
Pin, blanc,	Copal,	Bouts, (Cyprès),
Chêne, blanc,	Hêtre,	Douves, (Cyprès),
Sycomore,	Frêne,	Bardeaux, (Cyprès),
Cotonier,	Noyer,	Lattes, (Cyprès).
Peuplier,	Merisier,	

Bois de chauffage, assorti, etc.

Aussi: MATS et ESPARS.

Les personnes qui opèrent par cargaisons, ont intérêt à s'adresser à nous, car nous pouvons leur faire des conditions avantageuses et leur livrer le bois aussi vite qu'un navire peut le charger.

Les ordres adressés à MM. PUIG & CO., No 57, rue de la Douane, ou à la boîte 2326, au bureau de poste de la Nlle Orléans, et à la boîte No 297, au "Mechanics' and Dealers' Exchange," recevront une prompte attention.

L. CARBO, Directeur et Agent, au pied de la rue de Bordeaux, Sixième District.
19 oct—1m—D Mer

Cinquante mille piastres

Seront prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4 juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE
De la Vallée du Mississippi.
COLLINS & BAQUIE,
Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississippi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres d'Imprimerie. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane; nos bureaux, au No 2 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. 22 mai—6m

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker,

Appartenant à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, No. 18 rue Union.
24 oct - 73 - 1 an

MADAME GROUX,

La célèbre costumière, a transféré son magasin du No. 93 de la rue Conti, au No. 60 de la rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville, local plus avantageusement situé, plus beau et plus agréable. Elle sera heureuse d'y fournir à ses nombreux amis et clients des costumes de fantaisie, des costumes de bals masqués, des dominos, et une variété de tout ce qu'il y a de plus recherché dans ce genre. N'oubliez pas le No 60 de la rue Dauphine. 3 oct—3m

APPAREIL PERFECTIONNE
—DU—
GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'exposition au No. 2 du Triangle Building et No. 24 de la rue Peters [illegible] Nouvelle Levée, entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

F. ROBERTS, Surintendant.
6av—1an L. Box 744 du bureau de la Poste

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,
207.........Chartres Street.........207
Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

Spécialités pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes. Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés. 25 janv—1an

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mme. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE RABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
21 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.
E. LEVY & Co,
PROPRIETAIRES
—DU—
GRAND DOLLAR STORE
DU SUD,
FONDÉ EN 1866.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 6. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes tirelires sponsiaes.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 3 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.

Stéréoscopes, $1.

Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.

Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.
UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.

Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile: 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.

Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer, ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux.
A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-monnaie, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, bordures dorées; boîtes pour écrire, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage, brosses à cheveux, unies et incrustées de perles, manches en ivoire; peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; lunettes.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchons et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis. Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants: une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi douzaine de mouchoirs en toile écrue, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorée sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; choix en porcelaine, décorés en or, coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présent; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec plane-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux beaux rasoirs dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9¼, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Paniers et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 par 10, Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception du mandat de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,
P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 20 oct—6m

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 85 de la rue St. Louis, au No 210 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe, aux prix les plus modérés. Il sera [illegible] à toute heure du jour et de la nuit. Des voitures pour [illegible] 17 fév—1an

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix, tout ce qu'il y a de mieux pour les Dames, les Messieurs.

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

HALL'S VEGETABLE SICILIAN HAIR RENEWER.

RENOVATEUR
VEGETAL SICILIEN
—DE—
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

Chaque année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les érup tions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PREPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM
POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27sept—1an.

AYER'S
Hair Vigor,
Préparation d'Ayer pour rendre aux Cheveux leur Force et leur Couleur naturelles.

Elle est à la fois agréable, saine et efficace. Elle rend bientôt aux cheveux leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse! épaissit la chevelure éclaircie, arrête la chute des cheveux, et, quelquefois, est un remède pour la calvitie. Rien ne peut faire repousser les cheveux quand les follicules sont détruites ou quand les glandes sont atrophiées ou pourries, mais ceux qui restent peuvent être sauvés par le HAIR VIGOR.

Au lieu de salir la chevelure par une matière pâteuse, le HAIR VIGOR la tient propre et la fortifie. En l'employant de temps en temps, elle empêche les cheveux de grisonner ou de tomber et prévient conséquemment la calvitie. La vitalité qu'il donne au cuir chevelu prévient la formation de peaux mortes qui est, souvent, si malpropre. Ne contenant aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations si nuisibles à la chevelure, le HAIR VIGOR ne peut faire que du bien à celle-ci. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne salit pas la batiste même, reste longtemps sur les cheveux, les fait briller et leur communique un parfum agréable.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co.,
Chimistes,
A LOWELL, MASS.
27 sept—3m—MarJe

PRIX
DE
VIENNE
LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE
—DE—
WILSON,
A REMPORTÉ LA
GRANDE MEDAILLE
ET LA
MEDAILLE D'HONNEUR
POUR LA
Meilleure Machine à Coudre
LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois MEDAILLES CO-OPERATIVES POUR

Le meilleur jeu de harnais,
La meilleure selle,
La meilleure botte,
Le meilleur soulier,
Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE:
Au No. 129 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

A vendre, également, à Galveston, Texas, et à Memphis, Tenn.
10 sept—3m—mer et dim

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—NOVEMBRE 1873.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, afin d'y retirer des papiers qui les concernent, les personnes dont les noms suivent, [illegible]

A	L
Anglade Jn Bte	Lolibeau Pierre
Adam Jn Bte	Luquet (les frères)
Antony B	Laryouy François
	Loubert Anne
B	M
Brun Marcelin	Moisné Dominique
Bernard (Mme) née Gedart	Moillac Bte (le docteur)
Bernabet (Mme Vve) née Martin	Mailhos François
Bienne Pierre Antoine	Morel Jean Xavier
	Malle Blanche (Mlle)
	Mulher Joseph
C	N
Cortade Jean	Navarre B
Créda Jn	
D	O
Dujardin Jn (famille)	Offroy Pierre
Delaunay Isidore	P
Dangla	Prévost Jn Mie Ménard
F	R
Fabre Elisabeth (Mme)	Ribert Marie et Charles
Fabre Antoine	Ramonbas (les enfants)
G	S
Guilhas Dominique	Stuadey (Mme) née Hecqué
Gastine (Mme) Vve Couder Sourour	Seguy Louis
Guerre Jean dit Alexandre	Sarrat Jn Marie
	Savarre Jn Bte Jacquis
H	T
Hubert François	Tonier Alfred
J	V
Jean (Mme) née Ditmar	Vallon Jules
K	W
Kennedy Duncan	Wetzel Jean
L	
Lafougère Dominique	

Le Chancelier du Consulat de France, à la rue St. Louis, No 11, entre celles du [illegible] et Vieille Levée est ouvert tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

INSTITUTIONS.
JEFFERSON ACADEMY,
42.........RUE BOURBON.........42
Nouvelle-Orléans,
DIRIGÉE PAR
G. J. LORD.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATHEY.
Succèsseur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DIBOS
No 278, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre

Louisiana State University,
A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

La 14e session commencera le premier LUNDI de SEPTEMBRE [illegible]

[illegible]

Dépense totale..........$400 00

D. F. BOYD, Surintendant.

DIVERS.

LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE
Plan de combinaisons.
TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { [illegible]

PRIX DU BILLET:
$1 SEULEMENT
Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:
Tirage tous les jours.

SOUVENEZ-VOUS
—DU—
TROIS DECEMBRE.

Ceux qui se proposent de prendre des billets (et ceux qui ne se le proposent pas) de

Quatrième Grand Concert Tombola
Au profit de la—
Bibliothèque Publique du Kentucky

Lequel a lieu à Louisville, le 3 décembre prochain, n'ont pas de temps à perdre.

60.000 Billets seulement ont été émis, et il n'y a que
12.000 LOTS GAGNANTS,
s'élevant à
$1,500,000.

La distribution se fera comme suit:

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE........	$250,000
UN GROS LOT DE........	100,000
UN GROS LOT DE........	75,000
UN GROS LOT DE........	50,000
UN GROS LOT DE........	17,500
10 LOTS DE..... $10,000..	100,000
30 LOTS DE..... 5,000..	150,000
50 LOTS DE..... 1,000..	50,000
80 LOTS DE..... 500..	40,000
100 LOTS DE..... 400..	40,000
150 LOTS DE..... 300..	45,000
250 LOTS DE..... 200..	50,000
325 LOTS DE..... 100..	32,500
11,000 LOTS DE..... 50..	550,000

Prix du Billet entier, $50;
Coupons (dixièmes) $5;
Onze billets pour $500.

Pour les billets et les renseignements, s'adresser à

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky.
21 oct—un bloc. Mo & S A Louisville, Ky.

Cigares, Tabacs.
Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.

Et un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par

ED. L. ZELL,
Coin des rues Canal et Carondelet,
16 déc—1an Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR.
No 50...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 50
Encoignure Bienville.
Manufacturier à Vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER.
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.
16 mars—1an Nouvelle-Orléans.

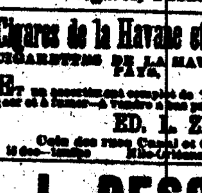

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les médecins se soulèvent, partout, contre les médicaments qui contiennent des ingrédients minéraux [illegible]

L'APERITIF AU SELTZ EFFERVESCENT, DE TARRANT

[illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
WEBER, SHAKESPEARE & CO.,

Fondeurs de fer et de cuivre, Fabricants de Machines à Vapeur, Moulins à Sucre [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

W. P. HARPER, Shérif, vs EUGENE SYLVESTRE.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 4,202—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE DE L'HOTEL ST-CHARLES et al vs MARSHAL & VINCENT.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No. 4,307.—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

JOHN TOIST (C. W. Cammack, subrogé) vs la Succ. FANNIE C. BIENVENU.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,473—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN SLEMMER pour l'usage &c. vs THOMAS KIERNAN.

Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 4,362—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Julius Sochs vs. Golda Lister et al.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 4,344—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La Veuve W. A. JOURDAN vs J. V. & L. C. GUILLOTTE.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 4,353—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BARTHELEMY BROUSSAU vs. MARIE ATHALIE AUDLER.

Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 4,386—En vertu d'un writ [illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ASSURANCES.
New-Orleans Mutual Insurance Association.
RAPPORT DU COMITÉ.

Nous, soussignés, membres du comité nommé par la Direction pour examiner la position de New-Orleans Mutual Insurance Association [illegible]

LEON HAAS, Jr.
JOHN ROCCHI,
LÉON QUEYROUZE.

Pour copie conforme.
G. LANAUX, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. ROGER & CO.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
200 douzaines Souliers de Philadelphie.
50 caisses Bottes et Congress de Newark.

Par E. ROGER & CO.—E. Ramont, Encanteur.—JEUDI, le 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur salle d'encan, Nos 48 et 47, rue Decatur [illegible]

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins. Reçus par les derniers arrivages et venant des meilleures fabriques du Nord.

250 douzaines Souliers de Philadelphie, pour dames, demoiselles et enfants, et convenables pour le détail de la ville.

—Et—

50 caisses Bottes et Congress de Newark, fabriqués expressément pour le commerce de détail.

Conditions, à la vente.

PAR EUGENE TOURNE

Clous—Clous—Légèrement endommagés, pour compte des assureurs—ex Ny. Probance.

Par EUGENE TOURNE.—MERCREDI, 19 novembre 1873, à 11 heures du matin, au Rio Warehouse, au coin des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, il sera vendu—

350 kegs CLOUS assortis.

Conditions, comptant. 18 nov

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivière.

Actif..........$702,484 32

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Eimer Bader,
B. A. Baumgarden,	L. F. Del Rondo
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Ig. Haller,
[illegible]	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
G. M. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	F. Rochenschneider,
W. B. Schmidt,	E. Selg,
Louis Scherck,	Louis Schwartz,
H. Weissenbach,	J. B. Wilderman,
	J. Keller.

LOUISIANA EQUITABLE
Life Insurance Company,
Au Coin des rues Carondelet et Gravier,
Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBIES, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville

DIRECTEURS:

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
E. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	R. A. Tyler,
George A. Fosdick	J. B. Camors,
Edward Rigney,	Jos. Ellison,
John Henderson,	E. E. Fairchild,
Charles Cavaroc,	Jos. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambon,
Sam'l M. Todd,	C. E. Girardey,
E. B. Briggs,	Wm. Henderson,
E. B. Wheelock,	Wm. P. Harper,
James I. Day,	Wm. Creevy.

JULIUS LOEFFLER,
62.........RUE ROYALE.........62

Poseur et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de retourner et relever les installations et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 5févr—ab

BRANCH, CROOKES & Co.,
No 80 de la rue Carondelet,

Fabricants de scies circulaires patentées, scies circulaires à fausses dents [illegible]

SEPTIÈME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS AND TRADERS Insurance Company,
Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 22 mai 1873.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873: [illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.
SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant: [illegible]

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président
A. GRAVERT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS—Ville de la Nlle-Orléans. Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce le jour de juillet 1873.

ANT. DORIOCOURT, Notaire Public.

Nlle-Orléans, 3 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé [illegible]

Sun Mutual Insurance Company
63 CAMP STREET.

Capital payé..........$600,000
Actif à sa valeur au comptant.....$000,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT. Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, [illegible] TRENTE POUR CENT.

DIRECTEURS:

[illegible]

JAMES I. DAY, Président,
HORACE CAMMACK, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

Par HOFFMAN, MARKS & CO.—A. Levy, Encanteur—Salle d'encan au No 29 de la rue de Chartres.—MERCREDI, 19 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

un lot de marchandises sèches et de lingerie, savoir:

Alpacas, mousselines laine, popelines, cachemire [illegible]

Conditions, à la vente.

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
68.....PASSAGE DE LA BOURSE.....68
Entre Bienville et Douane,

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat [illegible]

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française. Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour la période du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873. Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche du travail, s'est élevé à 104, soit:

[illegible]

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer [illegible]

Pour le Conseil de direction et par son ordre:
Le Vice-Président,
H. SALOMON.
Le Secrétaire adjoint,
A. DE MONTLUZIN.
Le Trésorier,
J. B. SEGUIN.

Avis au Public.

Traitement spécial des Maladies chroniques et constitutionnelles par le Sirop constitutionnel du Dr. Mailhé.

Ce spécifique, fruit de nombreuses recherches et appuyé sur des témoignages dans cette ville [illegible]

Consultations de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'office du Dr. Mailhé, rue Dauphine, No 138, près Dauphine. 3 nov—6a